



Frédéric Lambert devient le nouveau président du RPM Normand Bélisle fait son entrée au conseil

(Montréal, le 19 avril 2006) – M. Frédéric Lambert, président d'Artis communications, est maintenant le nouveau président du Regroupement des producteurs **multimédia** (RPM). Cette nomination a pris effet lors de la dernière réunion du conseil d'administration du RPM, tenue le 28 mars. M. Lambert, déjà administrateur du RPM depuis novembre dernier, succède à Phil Belec qui quitte le conseil à la suite d'une réorientation de carrière.

« Je suis très honoré d'accepter cette nouvelle fonction et je remercie les autres membres du conseil pour leur appui », de déclarer M. Lambert. « J'ai l'intention de continuer à mettre de l'avant le plan d'affaires actuel du RPM, tout en visant, à moyen terme, une plus grande reconnaissance de l'apport des producteurs multimédia auprès des milieux d'affaires et du secteur de la production télévisuelle. »

M. Lambert, diplômé de HEC Montréal, oeuvre dans le domaine de la production vidéo depuis quelques années déjà. En 2002, il fonde Artis communications dans le but d'offrir des services de formation en ligne (*e-learning*) à des entreprises de commerce de détails dont les employés ont tout à gagner d'un apprentissage modulaire sur mesure, basé sur un contenu visuel riche et pertinent.

Lors de cette séance du 28 mars, les membres du conseil ont également entériné la nomination d'un nouvel administrateur. Il s'agit de M. Normand Bélisle, président d'Inpix Média. M. Bélisle est associé au secteur des médias et de la production multimédia depuis plusieurs années. Il a notamment occupé les fonctions de président du Groupe Pixcom et de Quebecor Multimédia.

Soulignons que Mme Tanya Claessens, présidente de Kutoka, occupe toujours le poste de vice-présidente du RPM et que M. Donald Charest, de Donald Charest Productions, celui de secrétaire-trésorier.

À propos du RPM – www.rpm-qc.com

Le Regroupement des producteurs **multimédia** (RPM) est un organisme sans but lucratif qui représente les producteurs multimédia oeuvrant au Québec en contenu interactif sur divers supports, en vidéo non destinée au marché de la télévision et en événements corporatifs ou de promotion. Le RPM négocie les conventions collectives et les contrats de travail avec les associations reconnues et assure à ses membres un service de soutien et de conseil. Le RPM fait également valoir les droits et intérêts de ses membres auprès des gouvernements et autres organisations, sur le plan national et international.